



FEDERATION DE L'EDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA
CULTURE

UNION NATIONALE DES SYNDICATS
CGT
DES CROUS

Election au Comité Technique Central * Le 04 décembre 2014

***Nous voilà à nouveau dans une période d'importance pour votre
représentativité auprès du CNOUS.***

***C'est une nouvelle fois l'occasion pour la CGT des CROUS de tracer, à travers
cette profession de foi, un bilan du mandat qui vient de s'écouler et de
mesurer l'ampleur du travail restant à accomplir.***

*Lors de ces élections professionnelles, vous allez élire vos représentants au Comité
technique Central pour les quatre prochaines années.*

*Cette représentativité est un paramètre essentiel dans les négociations d'accords à venir et
faire peser les revendications des personnels.*

*Lors des élections d'octobre 2011, les salariés ouvriers et administratifs des CROUS ont fait
confiance à la CGT en la plaçant majoritaire au comité technique central.*

VOTEZ !!

***La CGT est la première force
syndicale interprofessionnelle.***

***Prenez votre avenir en main,
Ne laissez pas ce choix à
d'autres !***



L'UN/CGT/CROUS continue et continuera toujours à lutter pour :

- *La défense et le maintien du service public des CROUS et du CNOUS et de leurs missions*
- *Le maintien à hauteur des besoins des aides de l'état dans le fonctionnement des CROUS*
- *Une réelle revalorisation des salaires*
- *Une politique indemnitaire (ISF, PFR) égalitaire, transparente et concertée chaque année.*
- *La reconnaissance de notre valeur professionnelle*
- *Un véritable déroulement de carrière*
- *L'arrêt des suppressions et gels des postes*
- *l'embauche des CDD et le refus de la précarité*
- *Une véritable reconnaissance de la pénibilité*
- *Augmentation du budget d'action sociale à 3 % au moins dans l'ensemble des CROUS*
- *L'amélioration et le respect des conditions de travail*
- *Une véritable politique de prévention des risques professionnels et psychosociaux*
- *Une réelle amélioration de nos conditions de travail*
- *Une véritable transparence des mutations internes des personnels ouvriers et administratifs*
- *Une réelle égalité femme/homme dans leur évolution de carrière*

Le 04 Décembre 2014, voter la CGT, c'est la garantie de faire entendre votre voix pour l'avenir des personnels des CROUS et du CNOUS !

Personnels ouvriers et personnels administratifs :

Avec la CGT, faites du comité technique central une véritable instance nationale du dialogue social !

***Les compétences du Comité Technique:**
(Décret 2011-184 du 15 février 2011)

Les CT sont consultés sur les questions et projets de textes relatifs :

- 1: à l'organisation et au fonctionnement des administrations, établissements ou services.
- 2: à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- 3: aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire
- 4: aux évolutions technologiques et de méthode de travail administrations, établissements ou services et à leur incidence sur les personnels
- 5: aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférent
- 6: à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles
- 7: à l'insertion professionnelle
- 8: à l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations.
- 9: à l'hygiène, à la sécurité et condition de travail lorsqu'un CHSCT n'est placé auprès d'eux
Les CT sont également consultés sur la participation de l'état et de ses établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs personnels.

***Pour faire ensemble ce qui nous rassemble,
Votons, faisons voter CGT !!***

<http://www.cgtcrous.fr>